

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 157 - MARS/AVRIL 2026

DOSSIER SPÉCIAL page 10

Budget 2026



www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre
 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Nouvelle équipe municipale

Découvrez la composition du nouveau Conseil municipal
pages 4-5



PLU

Votre nouveau document de référence en matière d'urbanisme
page 7



COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Créez du lien, partagez un toit !
page 8



Le mot DU MAIRE

Chères Martroises, chers Martrois,

Je souhaite commencer ce 1^{er} mot du maire en vous remerciant très sincèrement pour votre participation aux élections municipales du 15 mars 2026. Vous avez été nombreuses et nombreux à vous exprimer, et cette mobilisation est un signe fort pour notre vie démocratique. Pour la 1^{ère} fois depuis 25 ans, 2 listes étaient en présence, offrant un véritable débat d'idées et un choix clair aux habitants. Une majorité d'entre vous a choisi d'ouvrir une nouvelle étape pour notre commune, une nouvelle vision pour les Martres-de-Veyre. Cette confiance nous honore, elle nous engage et elle nous oblige.



Damien Heyraud,
maire des Martres-de-Veyre

Je souhaite également remercier Pascal Pigot pour ses plus de 30 années d'engagement au sein du conseil municipal, dont 18 passées comme maire, au service des Martres-de-Veyre. Son investissement personnel, son sens du devoir et les années qu'il a consacrées à notre commune méritent d'être salués avec respect, tout comme les membres du conseil municipal.

Durant les 7 prochaines années (au lieu de 6, en raison du décalage avec les élections présidentielles), nous travaillerons pour l'ensemble des habitants, avec constance, sérieux et humilité. Nous respecterons les engagements que nous avons pris devant vous, en associant l'ensemble des élus et en plaçant la participation citoyenne au cœur de notre action municipale. Cette proximité, vous l'avez clairement exprimée comme votre 1^{ère} attente ; elle sera notre méthode, chaque jour.

Pour mener ce mandat, vous pourrez compter sur une équipe municipale solide et mobilisée : 7 adjoints et 3 conseillers municipaux délégués à mes côtés, un exécutif élargi de 11 membres, et 16 autres conseillers engagés à vos côtés. Ensemble, nous formerons un groupe uni, disponible et déterminé à agir pour l'avenir des Martres-de-Veyre. Notre action s'articulera autour de 4 priorités essentielles :

- la sécurité et la propreté, pour garantir un cadre de vie serein et agréable ;
- le dynamisme et l'attractivité, afin de renforcer la vitalité de notre commune ;
- l'accessibilité pour tous, pour que chacun puisse vivre pleinement son village ;
- la vie économique, indispensable à l'emploi, au commerce local et à l'équilibre de notre territoire.

Ces priorités guideront notre travail, toujours avec le souci d'être utiles, réalistes et fidèles à l'intérêt général.

Afin de renforcer le lien direct entre les habitants et la municipalité, 2 permanences seront désormais ouvertes chaque semaine : le mercredi après midi, de 14h à 19h, sur rendez-vous avec le Maire, et le samedi matin, de 9h30 à 12h, sans rendez-vous avec plusieurs conseillers. Ces temps d'échanges seront des moments privilégiés pour écouter vos préoccupations, comprendre vos attentes et construire ensemble des réponses adaptées.

Nous serons également présents sur le terrain, au plus près de vos réalités quotidiennes. Dans cette logique, nous réfléchissons à la mise en place de référents de quartier non élus, véritables intermédiaires entre les habitants et le conseil municipal. Leur rôle sera de favoriser le dialogue, d'assurer une remontée régulière des besoins et de renforcer encore la proximité qui guidera notre mandat.

Ce nouveau chapitre qui s'ouvre est celui d'un travail collectif, exigeant et enthousiasmant. Ensemble, avec vous, nous construirons les Martres-de-Veyre de demain.

Damien Heyraud,
maire des Martres-de-Veyre

Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Tribunes 6
- Cadre de vie 7
- Social 8
- Dossier spécial : Budget 2026 10
- Scolarité / jeunesse 13
- L'astuce du mois 14
- Journal de l'ALSH 15
- Vie associative 16
- Liste des associations 25
- Mond'Arverne 26
- AGENDA

Direction de la publication :
Damien HEYRAUD
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**
Création maquette O :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Avril 2026
Édité à 2150 exemplaires - Gratuit



Vie municipale

La commune non reconnue en état de catastrophe naturelle pour la sécheresse

Suite à l'arrêté du 13 mars 2026 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, publié au Journal officiel le 18 mars, la commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle.

Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.



Fête de la musique 2026 "la scène est à vous"



Vendredi 19 juin, aura lieu la Fête de la musique à partir de 18h. **Si vous avez une âme d'artiste, n'hésitez pas à nous contacter.** Nous mettons une scène à votre disposition !

Renseignements : service.culture@lesmartresdeveyre.fr

Etat civil

Décès :

Janvier :
Jean Pierre BLANC

Février :
Denise DE WITTE vve PISTER
André THIOIERE
Marie-Cécile VEBER vve GUILLOINEAU
Denise GLAZIOU vve BOISSIER
Marie-Antoinette BOURASSET vve BALDASSINI
Jacques AUZENAT

Mars :
Michel GUILLAUME

Mariages :

Février :
Rémi PORTIER
et Justine DE OLIVEIRA FERREIRA

Mars :
Magalie GRENIER
et Benoît CLIGNAC

Naissances :

Février :
Thia CHABANON



Partez en vacances l'esprit tranquille !



La commune a mis en place l'OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES.

Ce service gratuit vous permet de bénéficier de la surveillance de votre domicile lors de vos absences prolongées. Notre agent de police municipale pourra alors effectuer des passages à proximité de votre domicile ou commerce, afin de lutter contre les cambriolages.

Vous souhaitez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances ?

Inscrivez-vous à l'aide du formulaire disponible sur notre site internet : www.mairie-lesmartresdeveyre.fr
Cadre de vie & urbanisme > Infos pratiques > Règlementation - Prévention

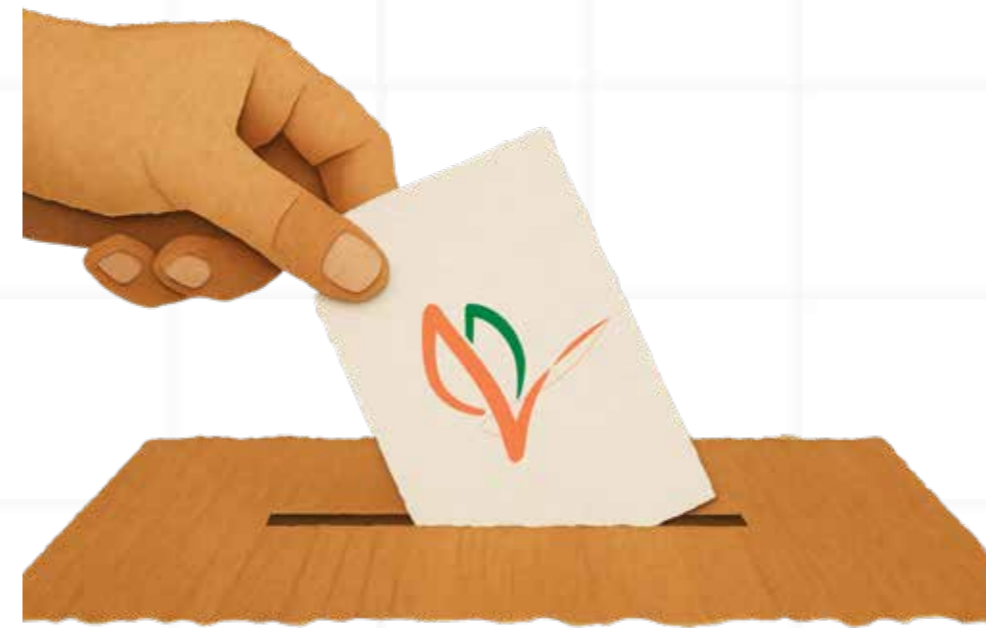
Une fois complété, il faudra le remettre en main propre, accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.



Votre nouvelle équipe municipale

Suite aux élections du 15 mars dernier, la liste " *Construisons ensemble l'avenir des Martres-de-Veyre* " conduite par Damien HEYRAUD est arrivée en tête avec un score de 51,89 %. La liste " *Les Martres-de-Veyre, pour une commune dynamique, solidaire et durable* " conduite par Gloria DIALLO a obtenu 48,11% des suffrages.

Réuni pour la 1^{ère} fois pour son installation le vendredi 20 mars, voici la composition du nouveau Conseil municipal de la commune :



Damien HEYRAUD
Maire



Franck BERIOUX
1^{er} adjoint
en charge des travaux,
de la voirie et des
bâtiments publics



Lucie DÉQUESNES
Adjointe
en charge de
l'aménagement
et de l'urbanisme



Franck BOUTIN
Adjoint
en charge
des finances



Régine ALBERICI
Conseillère municipale



Joaquim BARROS
Conseiller municipal



Doriane WARLET
Conseillère municipale



Céline SAHY
Conseillère municipale



Antoine SUREAU
Conseiller municipal



Roxanne CHANAT
Adjointe
en charge du cadre de
vie, de la propreté et
associations sportives



Julien RANC
Adjoint
en charge de la sécurité,
de la prévention et de la
tranquillité publique



Elise CHANTOING
Adjointe
en charge de l'économie
locale, du commerce et
de l'attractivité



David-Anthony SALVADOR
Adjoint
en charge de l'enfance, de la
vie culturelle et des solidarités



Sébastien SIMIONI
Conseiller municipal



Sébastien TERME
Conseiller municipal



Cathy LAURENT
Conseillère municipale



Pascal BARTHELEMY
Conseiller municipal



Damien COULON
Conseiller municipal



Laurence ISSERTINE
Conseillère déléguée
à la participation
citoyenne



Gautier MEUNIER
Conseiller délégué
au développement
territorial



Chantal GERMAIN
Conseillère déléguée
aux séniors



Olivier LAMPRE
Conseiller municipal



Corinne ESCOFFIER
Conseillère municipale



Noémie DUFRECHOU
Conseillère municipale



Christopher CLEMENTELLE
Conseiller municipal



Amélie LANFREY
Conseillère municipale



Mickaël MORIN
Conseiller municipal

Tribune de la majorité

Chères Martroises, chers Martrois,

Le 15 mars 2026, vous avez été plus de 1800 à participer aux élections municipales. Cette mobilisation exceptionnelle témoigne d'un village qui souhaite s'exprimer, débattre et prendre part à son avenir. La confiance que vous avez accordée à notre équipe de 21 élus nous honore et nous engage pour les années à venir.

Dès le 1^{er} conseil municipal, nous avons affirmé une conviction forte : notre commune mérite l'unité de ses 27 élus. C'est pourquoi nous avons proposé que l'ensemble du conseil puisse travailler au sein d'un même groupe, dans un esprit de coopération, de responsabilité et de respect mutuel. Les sensibilités peuvent être différentes, mais l'intérêt général doit rester notre priorité commune.

Depuis notre installation, nous sommes au travail aux côtés des agents municipaux et acteurs divers. Nous avons rencontré les services périscolaires, les équipes techniques, les services administratifs, ainsi que la gendarmerie et plusieurs associations locales. Ces échanges ont permis de poser les bases d'une collaboration solide, fondée sur l'écoute, la

confiance et la volonté d'agir pour mettre en œuvre le projet que vous avez choisi.

Notre action s'articulera autour de nos 4 priorités claires :

- renforcer la sécurité et la propreté ;
- faire vivre pleinement notre commune ;
- améliorer l'accessibilité pour tous ;
- accompagner la vie économique et l'emploi.

Ces orientations guideront nos décisions, toujours avec méthode, sérieux et humilité. Nous voulons une commune qui avance, qui innove et qui reste fidèle à ses valeurs de solidarité et de proximité.

Ces temps d'échanges sont essentiels pour écouter vos attentes, répondre à vos questions et construire ensemble les solutions adaptées.

Ce nouveau mandat est un travail collectif, exigeant et enthousiasmant. Avec l'ensemble des élus, des agents et des partenaires locaux, nous construirons l'avenir des Martres-de-Veyre.

Tribune "Pour une commune dynamique, solidaire et durable"

Chères Martroises, chers Martrois,

Nous tenons tout d'abord à adresser nos félicitations à la liste menée par Damien Heyraud pour sa victoire aux élections municipales.

Cette élection, remportée de justesse, reflète la richesse, la diversité de vos attentes et sensibilités. En tant que membres de la liste concurrente, nous resterons vigilants, exigeants et, chaque fois que les sujets le permettront, constructifs dans les échanges à venir.

Avec 6 conseillers parmi les 27 qui composent le conseil municipal et sans poste d'adjoint, notre « poids » sera très limité sur les choix qui seront faits pour notre commune. Cependant, nous nous efforcerons d'apporter notre vision sur l'ensemble des sujets travaillés en commission, tout en gardant à l'esprit, tous les projets que nous avons construits mois après mois, pendant plus d'un an, avec vous.

Après le résultat des élections municipales, plusieurs personnes de notre équipe n'ont pas souhaité occuper leur siège. Nous comprenons et respectons ce choix.

Notre engagement pour Les Martres-de-Veyre ne s'arrête pas à une élection : nous continuerons ensemble à servir notre territoire avec sincérité, responsabilité et attachement, comme

nous l'avons toujours fait.

Nous resterons toujours porteurs de nos convictions économiques, sociales et environnementales et veillerons à défendre l'intérêt général, en représentant la voix de près de la moitié de la population. Nous travaillerons pour une commune dynamique, solidaire et durable.

Afin de faciliter notre travail et notre participation active à la vie municipale, nous avons sollicité notre maire pour :

- l'élaboration d'un règlement intérieur du conseil municipal, garantissant un cadre clair et équitable pour tous ;
- la mise à disposition d'un local pour notre groupe ;
- l'accès et la liberté d'expression sur les supports de communication de la municipalité (bulletin municipal, réseaux sociaux, etc.).

Pour partager notre travail avec vous et répondre à vos sollicitations, rendez-vous sur nos pages Facebook & Instagram : *Les Martres dynamiques, solidaires et durables* ou par mail à lmvdvdsd@gmail.com Nous nous tiendrons à votre disposition tous les samedis matin sur rendez-vous à la mairie dès l'attribution d'un local.

Vos élus pour une commune dynamique, solidaire et durable : Damien Coulon, Amélie Lanfrey, Christopher Clementelle, Pascal Barthelemy, Noémie Dufrechou et Mickaël Morin.

Cadre de vie

Santé publique

Espaces sans tabac : Ici, on respire mieux !

Le tabac n'a pas sa place là où l'on joue, apprend, respire...

C'est pourquoi il est interdit de fumer dans la majorité des lieux susceptibles d'accueillir des enfants.

Pour repérer ces lieux protégés, la nouvelle signalétique "Espace sans tabac" a été mise en place sur la commune : aux écoles, à l'ALSH, au parc municipal, aux équipements sportifs (terrains de foot, de rugby & de basket), au skate parc, au Square Arcozelo et au Club'Ados.

Ensemble, créons des lieux plus sains pour toutes et tous :

- pour protéger les enfants de la fumée ;
- pour dénormaliser le tabac dans les lieux du quotidien ;
- pour préserver l'environnement.

Pour en savoir plus sur les Espaces sans tabac, rendez-vous sur sante.gouv.fr.

Besoin d'aide pour arrêter de fumer ? Rendez-vous sur info-service.fr ou au 398 ! ■



Urbanisme

PLUi : votre nouveau document de référence en matière d'urbanisme

Depuis le 2 mars 2026, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est entré en vigueur. Il est opposable et se substitue aux documents d'urbanisme

communaux. A compter de cette date, toute délivrance d'autorisation d'urbanisme ou de certificat d'urbanisme se fait sur la base du PLUi, quelle que soit la date où la demande a été déposée.

Vous souhaitez consulter le PLUi ?

Tous les documents sont consultables :

> en format papier :

- au siège de Mond'Arverne ;
- en mairie.

> en version numérique :

- sur le site internet de Mond'Arverne communauté : www.mond-arverne.fr/habiter-en-mondarverne/urbanisme/le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui
- sur le Géoportail de l'urbanisme : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
- en mairie ;
- au siège de Mond'Arverne.

Prochainement, une Foire aux questions sera disponible sur le site internet de Mond'Arverne communauté.

Permanences ADS :

Pour accompagner les demandeurs d'autorisation d'urbanisme, le Grand Clermont organise des permanences :

- au siège de la Mond'Arverne communauté pour des questions d'ordre général, **avant dépôt de dossier uniquement**, sans rendez-vous : prochaines permanences les **mercredis 22 avril, 20 mai et 17 juin de 10h à 12h** ;
- dans les bureaux du PETR (72 avenue d'Italie, 63000 Clermont-Fd), **uniquement pour des dossiers en cours d'instruction**, sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat ADS, tous les matins de 9h à 12h au 04 44 44 60 90. ■

Logement



Cohabitation Intergénérationnelle : créez du lien, partagez un toit

Face au manque de petits logements locatifs pour les jeunes et à l'enjeu de l'isolement de nos aînés, Mond'Arverne Communauté s'est engagé pour l'amélioration du cadre de vie de ses habitants en adhérant au service Partage 1 Toit de l'association Le SIRA. Ce dispositif répond directement aux défis de notre territoire : proposer un logement accessible aux jeunes tout en luttant contre la solitude des seniors.

Comment ça marche ?

La cohabitation intergénérationnelle solidaire est un engagement volontaire et encadré qui unit 2 personnes autour de l'échange et de la bienveillance.

- **Le Senior (60 ans et +)** :
 - > dispose d'une chambre libre.
 - > souhaite une présence amicale, chaleureuse et/ou conviviale au quotidien.
 - > bénéficie d'un petit complément de revenus.
- **Le Jeune (- de 30 ans)** :
 - > est étudiant, apprenti, stagiaire, salarié ou en reconversion.
 - > recherche un logement à faible coût, dans un cadre serein et sécurisant.
 - > s'engage à apporter une présence bienveillante et quelques échanges de services (à définir dans le contrat).



Vous êtes intéressé(e) ? Lancez-vous dans l'aventure !

Vous souhaitez proposer une chambre ou en chercher une ? Vous avez des questions sur le fonctionnement ou les conditions ? Contactez Partage 1 Toit !

En savoir +

Téléphone : 06 28 18 84 92 / E-mail : partage1toit@gmail.com / www.partage1toit.fr

Partage 1 Toit est un service à but non lucratif, membre du réseau national Cohabils. C'est l'assurance d'un engagement éthique et solidaire. ■



CAF du Puy-de-Dôme

Semaines de la parentalité

Du 23 mai au 6 juin, la Caf du Puy-de-Dôme organise les Semaines de la parentalité édition 2026.

Les Semaines de la parentalité fêtent cette année leurs 10 ans. Rendez-vous du 23 mai au 6 juin 2026 avec une centaine d'événements sur le département.

Pour marquer cet anniversaire, le samedi 23 mai sera organisé l'événement « Samedi famille, ça me dit ! » à la salle Polyvalente de Cournon-d'Auvergne de 10h à 17h.

Changement de lieu et d'horaires, mais l'objectif reste de même : passer un bon moment en famille tout en faisant le plein d'informations.

Au programme :

- des stands tenus par des partenaires locaux dans les domaines de la petite enfance, l'adolescence, la parentalité ;
- des expositions commentées (gestion des émotions chez les tout-petits, l'autorité parentale ou encore la place des écrans) ;
- des animations pour petits et grands (maquillage, jeux en famille, des structures gonflables, un food truck...).

On a hâte de vous y retrouver !

Entrée libre et gratuite.



Retrouvez le programme complet et toutes les actualités sur la Page Facebook : [semainedelaparentalite63](https://www.facebook.com/semainedelaparentalite63). ■



BUDGET 2026

BILAN 2025

À la clôture de l'exercice, le précédent conseil municipal a voté les comptes administratif et de gestion ainsi que l'affectation des résultats au budget 2026.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 (12)	4 414 444,85
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2025 (13)	3 891 405,67
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2025 (14 = 12 - 13)	523 039,18
Pour rappel : Excédent de 2024 reporté (15)	749 404,87
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE 2025 A AFFECTER (16 = 14 + 15)	1 272 444,05

RÉSULTATS DE CLÔTURE 2025

Fonctionnement : **523 039 €**
Investissement : **713 126 €**

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2025 (1)	1 654 703,85
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2025 (2)	941 578,26
RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2025 (3 = 1 - 2)	713 125,59
Pour rappel : Déficit de 2024 reporté (4)	- 851 254,01
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE 2025 A AFFECTER (5 = 3 + 4)	- 138 128,42

L'encours de la dette est de **4 686 733,38 €** au 31.12.2025

ZOOM SUR

Les dépenses d'équipement brut : 31% des dépenses réelles d'investissement

• Travaux ALSH / Restaurant scolaire et aménagement :	196 141 €	37,35 %
• Création d'un nouveau cimetière :	113 000 €	21,52 %
• Nouvelle chaufferie salle des sports :	33 579 €	6,37 %
• Nouveau logiciel finances / RH :	19 945 €	3,80 %
• Opération programmée d'amélioration de l'habitat :	15 166 €	2,89 %
• Éclairage public :	14 864 €	2,83 %
• Réseau informatique/téléphonique-Baie technique :	14 639 €	2,79 %
• Participation logements sociaux :	13 475 €	2,57 %
• Acquisition d'un broyeur accotement :	10 500 €	2,00 %
• Autres : (Logement social, urbanisme, équipement informatique et autres équipements etc.)	93 888 €	17,88 %



BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif 2026, voté lors du conseil municipal du 25 février 2026, est un budget volontairement simplifié à minima tenant compte uniquement des dépenses déjà engagées et obligatoires, afin de laisser la nouvelle équipe municipale arbitrer sur les nouvelles dépenses à inscrire.

Face aux besoins de financement en investissement sur les futurs exercices et pour compenser l'augmentation de certaines charges incompressibles (assurances, charges de personnel, contrats de maintenance etc.), la municipalité a décidé de contraindre l'évolution des charges à caractère général (-2% par rapport au réalisé de 2025). La rationalisation des dépenses ces dernières années, obtenue notamment par la révision des contrats annuels, l'adhésion à des groupements de commandes, la mutualisation de services a permis de maîtriser les ratios financiers malgré les emprunts conséquents au financement des grosses opérations d'investissement.

- > **Budget total : 7,25M€**
Budget de fonctionnement : 5,1 M€
Budget d'investissement : 2,15 M€, dont 1,56 M€ de dépenses d'équipement.
- > **Subventions aux associations : 70 000 €** (budget maintenu)
- > **La dette prévisionnelle commence sa décrue et s'élèvera à 1 220€/HABITANT sans nouvel emprunt.**
Un virement à la section d'investissement de 662K€ est inscrit au budget 2026 pour équilibrer la section, avec l'objectif de ne le réaliser que pour pallier un besoin non prévu.

BUDGET ANNEXE "LES MARTRES ÉNERGIE 2026"



Le budget annexe "Les Martres Énergie" a été créé en 2022 afin de supporter le projet d'installation de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux et de gérer la vente de l'énergie produite.

Une 1^{ère} installation a été réalisée en 2023 sur le bâtiment de l'Hôtel de ville pour un coût total de 15 442€ HT. Sur cette opération, la commune bénéficie d'une subvention du département à hauteur de 5 000€. Une 2^{ème} installation a été réalisée en 2024 sur le bâtiment de La Poste pour un coût total de 17 588€ HT.

Le financement de ces installations se fait par un emprunt sans intérêt du budget principal vers le budget annexe. La durée de remboursement sera fonction des recettes perçues par la vente d'électricité. La commune a perçu les premières recettes de vente d'électricité en 2025 et commencera le remboursement régulier de l'emprunt au budget principal à hauteur de 2000 € par an.



En savoir plus : vous pouvez consulter les documents disponibles sur www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

• Budget primitif (BP)

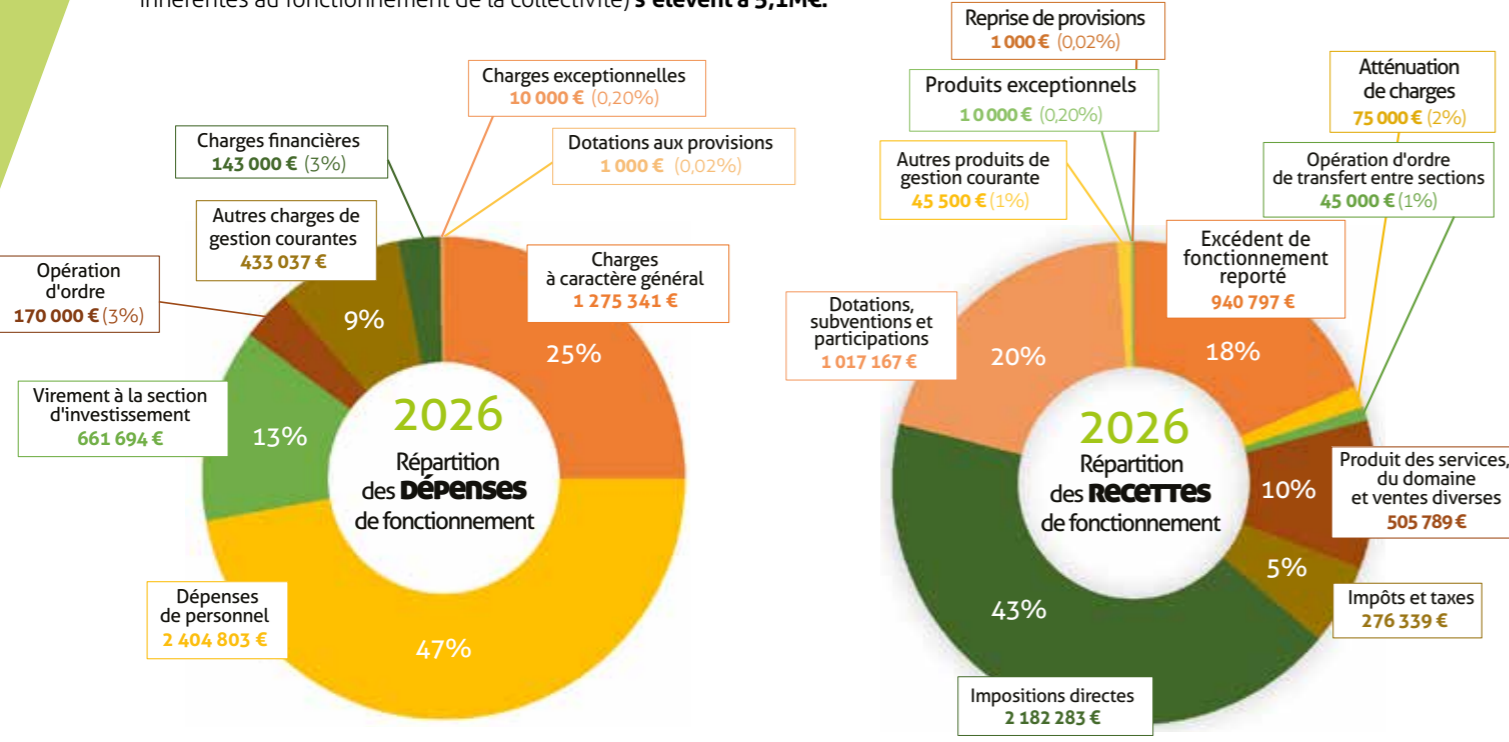
Le budget primitif est le budget voté par le Conseil municipal en début d'exercice. Il autorise la collectivité à réaliser des dépenses et recettes, en fixant des montants et plafonds. Le BP peut être modifié par des décisions modificatives (DM) au cours du même exercice, lors de votes en Conseil municipal.

• Rapport d'orientation budgétaire (ROB)

Le ROB fait état du contexte économique, des grandes orientations du Projet de loi de Finances ainsi que de l'analyse financière rétrospective de la commune. Ces éléments doivent permettre aux élus de prendre des décisions éclairées sur les orientations budgétaires de la commune sur plusieurs années et de voter le budget de l'année en conséquence. Il contient aussi des perspectives financières et oriente tous les points budgétaires qui en découlent tels que l'évolution souhaitée sur les dépenses et recettes de fonctionnement, les investissements pluriannuels, la fiscalité et la dette. ■

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement (dépenses de personnel et dépenses inhérentes au fonctionnement de la collectivité) s'élèvent à 5,1M€.

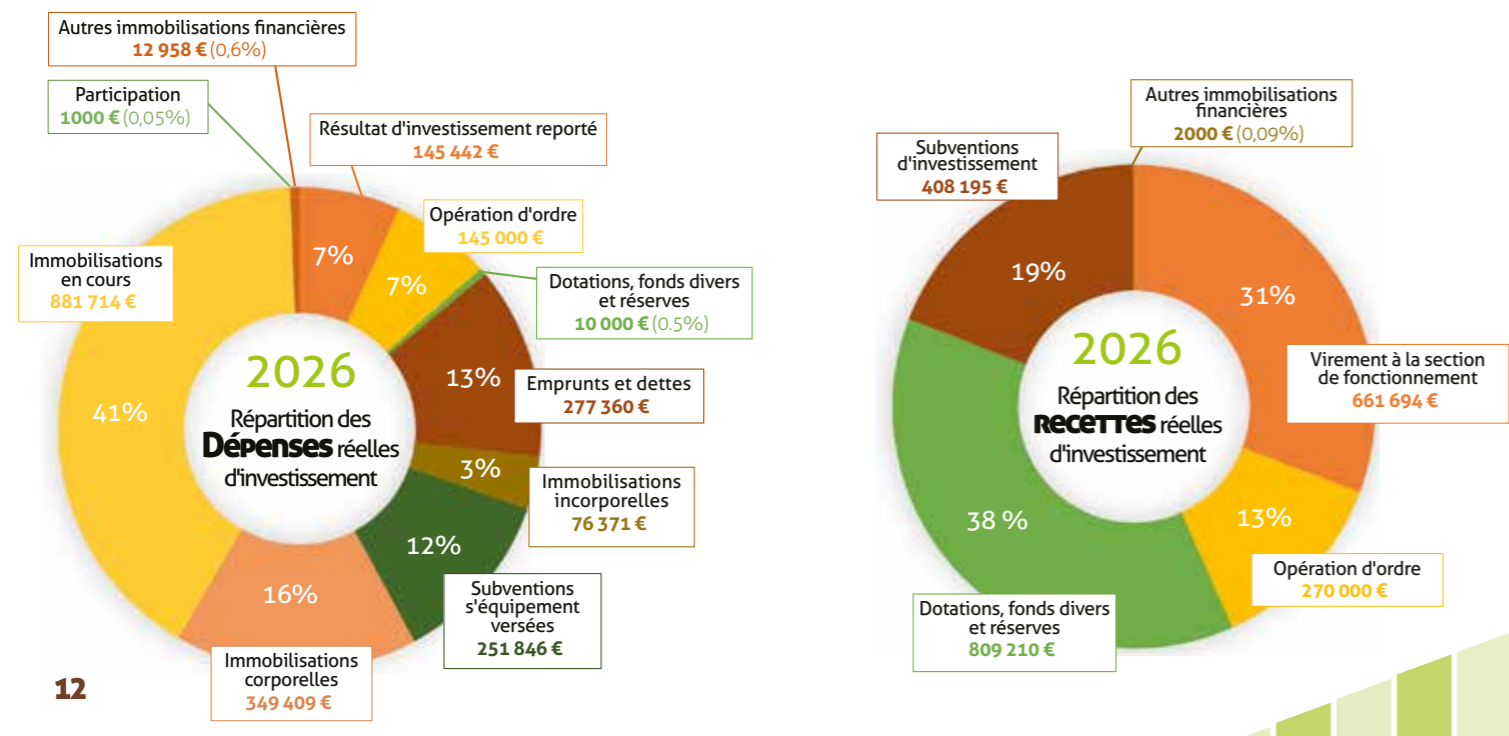


LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement est équilibré à hauteur de 2,15M€.

Le remboursement en capital de la dette s'élève à 277 360€ et le montant des dépenses d'équipement à 1,56M€.

Le budget d'investissement 2026 prend en compte les restes à réaliser et reports de 2025 et les coûts des travaux de sécurisation du clocher de l'église. Une enveloppe d'investissement courant de 100K€ est prévue pour des nouvelles opérations 2026 qui seront votées par la nouvelle équipe municipale.



École élémentaire Claude-Duchet

Exposition : Les métiers de la forêt et du bois

La forêt est le thème "fil rouge" de cette année à l'école élémentaire. Cela a été l'occasion de réaliser une exposition avec l'association Les Martres au Vert sur les métiers de la forêt.

Des classes y ont exposé des réalisations artistiques sur le thème des arbres. Les élèves ont pu découvrir des informations spécifiques aux

forêts d'Auvergne Rhône-Alpes, mais aussi les métiers liés à la filière bois ainsi que les usages et utilisations du bois. Ils se sont montrés curieux et intéressés. Cette exposition était également ouverte au public ce qui a permis aux familles d'échanger avec leurs enfants.

Sur les 3 semaines d'ouverture, l'exposition a rencontré un joli succès de fréquentation. ■



Collège Jean-Rostand

Section sportive scolaire Football mixte

La SECTION SPORTIVE FOOTBALL DU COLLÈGE ENGAGÉE DANS LA COMPÉTITION

La section sportive offre aux élèves l'opportunité de concilier réussite scolaire et pratique sportive encadrée, dans un esprit de progression, de respect et de plaisir du jeu.

Comme chaque année, notre section sportive scolaire s'engage dans la compétition. Depuis septembre 2025, la section sportive football du collège a franchi une nouvelle étape en s'engageant dans les compétitions scolaires. Cette dynamique permet aux élèves de conjuguer leur passion du football avec les valeurs sportives de travail, de respect et de dépassement de soi. Les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} ont ainsi participé, le 18 novembre dernier, à un 1^{er} plateau d'excellence. À cette occasion, ils ont su faire preuve

de sérieux et d'engagement, à l'image de l'investissement qu'ils montrent chaque semaine lors des entraînements. Fort de cette 1^{ère} expérience, le groupe a poursuivi sa progression et s'est illustré lors du plateau excellence du 18 décembre. Les élèves y ont réalisé une très belle performance en terminant invaincus, confirmant ainsi les progrès réalisés et la qualité du travail mené au sein de la section. Plus récemment, le 25 février, les joueurs ont participé à la finale départementale de futsal. Nos élèves se sont présentés à cette compétition avec ambition et la volonté de rivaliser avec les meilleures équipes du département. Grâce à leur discipline défensive, leur solidarité et leur engagement tout au long du tournoi, l'équipe a réalisé un très beau parcours et termine vice-championne départementale.

des élèves de la section sportive. Une belle fierté pour le collège et un encouragement à poursuivre cette dynamique sportive et éducative.

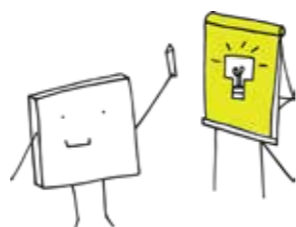
Rejoindre la SECTION SPORTIVE FOOTBALL

La section sportive football poursuit son développement et prépare déjà la prochaine rentrée scolaire. Les élèves motivés par la pratique du football et désireux de s'investir dans un projet sportif et scolaire exigeant peuvent candidater pour intégrer la section.

Des tests de sélection auront lieu le mercredi 29 avril. Ils permettront d'évaluer la motivation, les qualités techniques et l'esprit collectif des candidats. Les élèves intéressés peuvent demander un dossier de candidature auprès du collège. Ce dossier devra être complété et retourné avant la date des tests. Nous serons ravis d'accueillir de nouveaux élèves prêts à s'engager dans cette belle aventure sportive. ■



Ce résultat vient récompenser le travail, le sérieux et l'état d'esprit exemplaire



L'ASTUCE
DU MOIS :

UN ETE SANS CLIM, C'EST POSSIBLE !

Dominique nous raconte :

« Nous avons fait un voyage en Inde en 2024 : dans ces pays chauds, on trouve des ventilateurs de plafonds dans toutes les pièces des maisons. De retour en France, nous avons décidé de le tester dans notre salon : les résultats ont été concluants l'été dernier avec une réelle sensation de fraîcheur, comme une légère brise en bord de mer ! »

A CONTRE-COURANT DE LA MODE DES CLIMATISEURS, LE VENTILATEUR DE PLAFOND A DE NOMBREUX AVANTAGES :

- une faible consommation d'énergie (puissance électrique de 30 à 75 W) ;
- un prix d'achat et un coût d'installation réduits, un entretien minimal, une durée de vie élevée ;
- un impact écologique réduit, pas de rejet d'air chaud à l'extérieur, peu de bruit, pas d'émissions de gaz à effet de serre (GES) (la climatisation représente 5% des émissions de GES du secteur du bâtiment) ;
- sensation de fraîcheur, pas de froid ;
- améliore la qualité de l'air en le déplaçant, pas d'effet négatif sur la santé (pas d'environnement sec pouvant affecter les yeux ou la gorge, pas d'air artificiel, ne provoque pas les rhumes d'été typiques) ;
- facile à monter, en lieu et place d'un luminaire existant, il peut être équipé d'un éclairage LED, piloté par la télécommande, qui gère aussi la vitesse du ventilateur ;
- anti-insectes (les moustiques n'aiment pas les mouvements d'air) ;
- décoratif (diversité des modèles).

EN PÉRIODE DE CANICULE, IL FAUT COMBINER L'USAGE DU VENTILATEUR AVEC UNE BONNE GESTION DES OUVERTURES (FENÊTRES, VOLETS) POUR GARDER LA FRAÎCHEUR DE LA NUIT EN JOURNÉE :

- fermer les fenêtres avant que la température extérieure ne dépasse celle du logement ;
- fermer les volets avant que le soleil ne tape sur les fenêtres ou installer des protections solaires ;
- laisser les portes intérieures fermées pour ne pas faire circuler l'air chaud d'une pièce à l'autre (les pièces au nord, moins exposées au soleil, restent souvent plus fraîches que les pièces au sud) ;
- la nuit ou tôt le matin, faire circuler l'air en ouvrant les fenêtres et les portes pour créer des courants d'air ;
- à l'intérieur, limiter au maximum les émissions de chaleur des appareils.

IL EST ÉGALEMENT TRÈS EFFICACE DE CRÉER DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR, EN VÉGÉTALISANT LES ABORDS DU LOGEMENT (ombre et évapotranspiration : un seul arbre mature au sein d'un jardin évapore à lui tout seul, 450 litres d'eau par jour ; c'est l'équivalent de 5 climatiseurs fonctionnant 20h par jour) ; éviter au maximum les surfaces bétonnées.

Enfin, **UNE MAISON BIEN ISOLÉE**, avec des matériaux à forte inertie thermique, comme la laine de bois et des couleurs claires, résiste mieux à la chaleur.

POUR ALLER + LOIN :

- Guide de l'ADEME « Garder son logement frais tout l'été »



Association Les MARTRES au VERT
lesmartresauvert.ynh.fr
lesmartresauvert@gmail.com
Facebook : MartresAuVert

LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°26

Le périscolaire, ce n'est pas simplement « garder des enfants ».
Non. C'est une expérience immersive, un marathon quotidien, version 3 à 10 ans !

Bienvenue dans une journée type :

- 6h - 11h : L'équipe de cuisine s'active pour nourrir toutes ces bouches affamées.
- 7h - 8h20 : Les enfants arrivent, encore un peu chifonnés, parfois plus réveillés que nous. Les animateurs distribuent les « Bonjour » avec le sourire et essaient d'identifier qui a dormi 12h et qui a décidé de faire la fête à 4h du matin...
- 11h30 - 13h35 : Le restaurant scolaire ouvre ses portes. Ils arrivent de façon échelonnée. On coupe, on ouvre, on essuie, on console, on négocie. A ce stade, un animateur développe naturellement des compétences en médiation internationale.
- 16h15 - 18h30 : Le grand retour, c'est le moment de la collation, des devoirs, des dessins (avec feutres sans bouchons retrouvés mystérieusement secs), des jeux (ou perdre est clairement une injustice sociale), activités manuelles (et paillettes, partout...). Les enfants partent 1 à 1, on range...
- 18h30 : plus personne (normalement...). On est fatigués. Et on se dit que demain, on recommence ! Mais chez nous, pas de routine, toutes les journées sont différentes !

Chaque jour est unique, rythmé par les rires,
les découvertes et les petits défis quotidiens.



CLAUDE mercier
Électricité générale
Climatisation
Chauffage électrique
37, rue Pierre et Marie Curie
63730 LES-MARTRES-DE-VEYRE
Port 06 87 80 86 94
electricite.mercier@orange.fr
www.electricite-mercier.com

iad
Damien GUILLAUMOND
07 61 17 34 61
damien.guillaumond@iadfrance.fr
Damien GUILLAUMOND IAD FRANCE
Damien.Guillaumond@iad.france.fr
Votre conseiller - Intégrateur sur Les Martres de Veyre et ses alentours
Boucles vers les autres sites

Les Martres en Fête

La Foire à l'Asperge fête ses 30 ans le 14 mai !

La Foire à l'Asperge fête un anniversaire exceptionnel !

La 30^{ème} édition de la Foire à l'Asperge des Martres-de-Veyre se tiendra **le jeudi 14 mai**, jour de l'Ascension. Organisée par l'association « Les Martres en Fête », cette édition anniversaire marquera les 30 ans d'un rendez-vous devenu incontournable dans la commune.

Depuis 3 décennies, la Foire à l'Asperge rassemble habitants et visiteurs autour de la convivialité et du savoir-faire local. **Pour célébrer dignement cet anniversaire, un programme festif et riche en animations sera proposé tout au long de la journée.**

Les étals investiront les rues, de l'avenue de la Gare jusqu'à la Mairie, invitant les visiteurs à flâner au cœur de la foire.

Les producteurs d'asperges seront, quant à eux, installés dans la Loco'Motive, véritable point central de la fête où l'asperge sera mise à l'honneur.

Des animations rythmeront la journée aussi bien

dans la rue que dans la salle : bandas, spectacles et diverses surprises viendront célébrer ces 30 ans comme il se doit. La fête foraine animera également l'allée et la rue des Écoles avec ses manèges et attractions pour le plaisir des petits et des grands.

Des espaces de restauration permettront de savourer des spécialités locales et autres mets gourmands, et de passer un moment convivial en famille ou entre amis, dans une ambiance chaleureuse et festive.

Cette 30^{ème} Foire à l'Asperge s'annonce déjà comme un moment fort : une journée de partage, de gourmandise et d'animations à ne pas manquer ! ■



Amicale Laïque

Vide-greniers et bourse aux vêtements



L'Amicale Laïque des Martres-de-Veyre vous donne rendez-vous le **dimanche 31 mai** pour son traditionnel vide-greniers.

- **Quand ?** Dimanche 31 mai.
- **Où ?** La Loco'Motive et autour de la mairie.
- **Contact & Inscriptions :** 07 81 67 08 94.

Venez chiner dans une ambiance festive !

Cette édition 2026 est historique, l'association fête ses 80 ans ! 8 décennies de partage et de soutien aux projets de notre commune. ■



Martr'aquarelles

Un moment marquant de la période a été le stage pastel avec M. René de l'Enclos, pastelliste naturaliste. Hibou grand-duc à l'honneur ! Lors des cours du mardi délivrés par J-C Morin, à la salle de la Monne, nous avons peint autour de nos thèmes favoris mais en variant les formats : petit format (12*18) et format panoramique (45*20). ■

APEIMV

Le carnaval fait son grand retour pour sa 2^{ème} édition



Après le succès de la 1^{ère} édition, l'APEIMV organise cette année la 2^{ème} édition du Carnaval inter-associatif, avec le précieux soutien de la municipalité, du groupe scolaire Claude-Duchet, de l'ALSH et des associations locales, pour un après-midi placé sous le signe de la joie, du partage et de la bonne humeur.

La commune des Martres-de-Veyre, se mettra en fête le **dimanche 26 avril dès 13h**, place Alphonse-Quinsat, derrière la mairie.

Petits et grands sont invités à venir déguisés pour profiter d'un programme riche en animations :

- ambiance musicale ;
- tombola avec de nombreux lots ;
- manèges ;
- stands gourmands ;
- défilé carnavalesque qui fera vibrer les rues du centre-bourg dans une explosion de couleurs et de sourires.

Ce carnaval est avant tout un moment de rencontre entre générations, une occasion de célébrer le dynamisme associatif local et de renforcer les liens entre les habitants.



Grâce à l'engagement des parents bénévoles, à la participation active de l'ALSH et à l'accompagnement de la mairie, cet événement devient un rendez-vous festif incontournable de la vie communale.



Cette édition confirme la volonté collective de faire du carnaval un temps fort annuel, symbole de convivialité, de solidarité et d'esprit de fête.

Venez nombreux enfants comme adultes partager ce moment joyeux et coloré... en famille, entre amis, et bien sûr, déguisés !

Dates à retenir :

- Carnaval : **dimanche 26 avril ;**
- Kermesse : **vendredi 12 juin ;**
- Assemblée générale : **vend. 26 juin. ■**



Aventur'aide Elles l'ont fait !

Pauline et Gaëtane ont participé au Twing Raid 2026, qui s'est déroulé en février dans le désert marocain.

Aventure solidaire au profit des Restos du Cœur et des écoles du Maroc, elles sont parties à la rencontre d'élèves dans des villages reculés pour leur faire dons de fournitures scolaires et de jeux de société.

6 600 km aller retour entre les Martres-de-Veyre et Marrakech, elles reviennent avec beaucoup de souvenirs et d'émotions. « *Nous tenons sincèrement à remercier toutes les personnes et les commerçants qui nous ont soutenues et accompagnées dans cette belle aventure. Sans eux, rien n'aurait été possible.* » ■





Collectif Tous Solidaires (CTS) Booste ton Téléthon !

Booste ton Téléthon - Thème de l'année 2025. Challenge réussi ! 25 000€ versés à L'AFM au titre de la campagne 2025, grâce à l'implication des bénévoles du CTS et des associations partenaires des 2 communes au travers de 30 animations.

L'assemblée générale du Collectif Tous Solidaires s'est tenue le 6 mars à la salle Harmonia à Veyre-Monton, en présence de Mme Catherine Pham, Conseillère départementale, des adjoints à la vie associative, Mme Bernadette Talon pour Veyre-Monton et M. Gilles Durif pour les Martres-de-Veyre. Les adhérents ont renouvelé leur confiance au bureau du CTS. Bureau rejoint par 4 nouveaux membres et qui compte désormais 11 personnes.

Mme Martine Peynet et M. Michel Labbe représentants de l'AFM sur le Puy-de-Dôme, ont souligné le bilan très positif de l'association. **Un résultat en hausse, qui "classe" Collectif Tous Solidaires comme l'une des associations ayant le plus fortement contribué au niveau départemental en 2025.**

Retenez DÉJÀ LES DATES DES 1^{ÈRES} ANIMATIONS DE LA CAMPAGNE 2026 :

- Randos Cyclo VTT – **Dimanche 11 octobre**
- Marche pour le Téléthon – **Dimanche 18 octobre**
- Soirée Beaujolais – **Jeu 19 novembre**

Et en préparation les activités du week-end du Téléthon sur les 2 communes **les 4 et 5 décembre.**

**Vous souhaitez rejoindre
le Collectif ? Contactez-nous !**
Informations : www.telethon2veyre.fr ■



Les membres de l'Amicale du don de sang bénévoles de la région des Martres-de-Veyre ont tenu leur assemblée générale annuelle à Veyre-Monton. Présente sur 8 communes : Les Martres-de-Veyre, Veyre, Orcet, La Roche Blanche, Plauzat, La Sauvetat, Authezat, et Coudes ce qui représente 24 collectes annuelles. **Après 4 années de baisse modérée mais régulière, les résultats de 2025 sont à la hausse : 1665 donneurs dont 106 nouveaux, soit 130 et 25 de plus qu'en 2024.** Autre chiffre encourageant le taux de générosité des

Don du sang

donneurs du secteur en moyenne de 7,65% de la population susceptible de donner son sang, est comparé aux 3,65% du niveau national et des 4,76% du niveau départemental.

Gérard Gorse, président de l'association a rappelé le travail des 50 bénévoles pour motiver les donneurs existants et en trouver de nouveaux en étant présents sur les manifestations locales, en milieu scolaire et les clubs sportifs du secteur. Notre présence sur le marché de Noël de La Sauvetat en est un exemple marquant.

Une de nos priorités de 2026 sera de s'investir sur le « plan plasma », le but étant d'inciter les donneurs à venir à la maison du don de Clermont-Fd pour donner leur plasma.

Nous sommes dépendants à hauteur de 65% de nos besoins en plasma importés des Etats-Unis. **Autres « chantier » en cours : la préparation d'une conférence sur le don d'organes, l'organisation d'une remise de diplômes et insignes aux donneurs de sang, la réalisation d'un livret sur le don de produits sanguins, support d'information pour les donneurs.**

Les élus présents : députée, conseillers départementaux, maires et adjoints ont vivement remercié les bénévoles pour leur investissement et souligné le rôle essentiel des associations pour dynamiser nos communes. Ils sont revenus sur l'importance de l'éthique française du don de sang bénévole, anonyme et non rémunéré. ■



CONFÉRENCE DÉBAT SUR LE DON D'ORGANES

Où en est-on ?
Où va-t-on ?

**JEUDI 21 MAI
À 19H30 À LA LOCO'MOTIVE**

Avec la participation du Pr Cyril GARROUSTE,
Professeur chaire transplantation de la
Faculté - CHU Clermont-Fd.

Témoignages de donneurs, de receveurs
et de professionnels.

18



Prochaine collecte

lundi 11 mai
à La Loco'Motive de 8h30
à 11h30 et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie,
prenez rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang



ACPG - CATM

Se souvenir ensemble

Les cérémonies commémoratives se déroulent chaque année aux dates nationales du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre ainsi que du 5 décembre (hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie). La section ACPG CATM OPEX des Martres-de-Veyre invite chaleureusement l'ensemble des habitants à participer à ces temps de mémoire. Par leur présence, petits et grands témoignent de l'attachement de notre commune à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la Nation. Ces rassemblements ne sont pas seulement des moments de souvenir : ils sont aussi l'occasion de réaffirmer collectivement notre attachement aux valeurs de fraternité, de solidarité et surtout de paix. Honorer leur sacrifice, c'est rappeler combien la paix demeure fragile et précieuse, et combien il nous appartient, aujourd'hui encore, de la préserver et de la transmettre aux générations futures.

Assemblée Générale Cantonale de l'Association des Anciens Combattants et mise à l'honneur du nouveau Président de Section des Martres-de-Veyre, Louis Mouret.

Le 28 février, s'est tenue l'Assemblée générale cantonale de l'association des Anciens Combattants ACPG CATM OPEX de la circonscription de Veyre-Monton, au Domaine du Val d'Auzon, en présence de la Conseillère départementale Catherine Pham, du Président départemental Michel Pons, nouvellement élu et d'une trentaine d'adhérents des Sections communales de l'association.

Jean-Paul Bouvier, Président du Canton de Veyre-Monton, a pris la parole pour accueillir et souhaiter la bienvenue à Mme la Conseillère départementale et à tous les participants. Après une minute de silence et de recueillement pour tous nos défunts de cette année, M. Bouvier nous a entretenu sur les effectifs des sections qui diminuent chaque année, et le rôle



de chacun pour accueillir les anciens de la 4^{ème} génération du feu, les OPEX (Adhérents ayant effectués des Opérations Extérieures pour défendre les intérêts Français, casques bleus au Liban, en ex Yougoslavie, en Afghanistan, en Afrique) et les sympathisants dans nos sections communales.

Le nouveau président départemental des ACPG CATM OPEX du Puy-de-Dôme, Michel Pons veut agir dans la continuité de la politique précédente, reconnaissance et confiance envers les adhérents, tout en affirmant sa volonté de poursuivre l'action engagée.

Remise de Médaille :

M. Bouvier, Président, a remis à M. Mouret, nouveau Président de la section des Martres-de-Veyre, en présence de Mme la Conseillère départementale et M. Gerles, Président « Ad-Honorés » de la Section des Martres-de-Veyre, la médaille du Mérite Fédéral, pour les services rendus depuis 2005 en tant que secrétaire puis trésorier. ■



BCVVO



partie du championnat sera déterminante surtout pour l'équipe 1 Féminine qui jouera son maintien en Pré Région.

- UFOLEP : elles ont remporté 2 rencontres et se sont inclinées à Vic-le-Comte. 2 matchs en retard sont à reprogrammer contre Chauriat et Gelles.
- U9 : les 3 équipes ont participé à plusieurs plateaux ; le BCVVO a organisé 2 rencontres aux Martres-de-Veyre le 11/10/2025 et le 10/01/2026. Le prochain plateau se tiendra à Billom.
- U7 : les enfants perfectionnent leur apprentissage mais ne participent pas aux plateaux cette année.

Le 11 janvier, le club a réuni ses licenciés et leurs familles pour fêter l'Épiphanie dans la salle du bourg d'Orcet. Nous étions nombreux pour partager les galettes.

La commission des festivités s'affaire actuellement pour organiser la fête du club. Cette soirée costumée, qui réunira une fois encore licenciés et familles, aura lieu le 11 avril.

Le 24 avril, le club se déplacera à Vichy pour encourager la JAV. Nous avons réservé 160 places auprès du club Vichyssois. ■ 19



A la trêve de février, 3 équipes occupent la 1^{ère} place de leur poule : les RM2 et les U13M. Les U11F partagent également cette position avec Vic-le-Comte et Ambert. 2 équipes sont 2^{ndes} : les DM3 et les U15M. 3 équipes sont 3^{èmes} : les U18F, les U18M et les U11 M2. Les DF2 sont 4^{èmes}. En 5^{ème} position : les PRF, les DM2, les U13F et les U11M1. Enfin les U13F occupent la 6^{ème} place. Pour beaucoup le classement est très serré et 1 point sépare souvent les différentes équipes dans les poules. La dernière

Portrait bénévole : Philippe « Fifi » Vizier

Il s'appelle Philippe Vizier, mais tout le monde le connaît sous le nom de Fifi. Il a 58 ans et il est bénévole au club de l'USMV Rugby depuis 25 ans.

C'est son fils Nathan, qui a commencé à jouer à l'âge de 6 ans, qui l'a amené au bord des terrains de rugby. Depuis, il n'est jamais vraiment reparti.

Aujourd'hui, Fifi est un bénévole « touche-

à-tout ». Il ouvre le stade, les vestiaires, prépare le café, donne un coup de balai si besoin. Il s'occupe aussi de la buvette, des goûters lors des tournois, des repas d'après-match pour les seniors. Quand il faut décharger un camion, installer une estrade, repeindre le club-house ou rénover la buvette, il est encore là. « Lors des tournois, ce sont parfois plusieurs centaines d'enfants à accueillir », explique-t-il d'un air amusé. Peu de monde pour beaucoup de travail, des journées longues, fatigantes, mais nécessaires pour le bon fonctionnement du club.

Pour Fifi, le bénévolat, c'est aussi une

bouffée d'air. Veuf, victime d'un accident de travail l'ayant contraint à mettre son activité professionnelle entre parenthèses, venir au club lui permet de sortir, de voir du monde, de garder du lien. « C'est ma 2^{ème} maison », dit-il simplement. Puis il constate : il y a moins de bénévoles qu'avant, moins de parents impliqués, plus de logistique à gérer. Pourtant, pour lui, le message est clair : « sans bénévoles, il n'y a pas de club ».

Nul ne sait quand Fifi s'arrêtera... mais ce qui est sûr, c'est qu'il n'a pas encore prévu de raccrocher les crampons. Alors un grand merci... et pourvu que ça dure ! ■



OHMV Actualités

L'OHMV remercie le public venu assister à son 1^{er} concert de l'année qui a eu lieu le samedi 21 mars dernier à la Loco'Motive, avec un programme faisant la part belle aux comédies musicales et la participation de l'Orchestre d'Harmonie de Cournon-d'Auvergne.

Le rythme va sensiblement s'accélérer pour l'harmonie dans les prochaines semaines avec de nombreux événements à venir.

D'abord le dimanche 26 avril, l'OHMV aura le plaisir de participer à nouveau au Carnaval et d'animer les rues du village. Ensuite, le samedi 9 mai verra les musiciennes et musiciens se produire en

concert pour la 2^{ème} fois de l'année à la salle Harmonia de Veyre-Monton. Enfin, vous pourrez nous retrouver le jeudi 14 mai à la Loco'Motive en fin de matinée à l'occasion de la Foire à l'asperge pour un moment musical animé.

Sans oublier les traditionnels défilés du 8 mai, un moment incontournable pour raviver notre mémoire collective. ■

Bénévoles de Jolivet

Le 8 janvier, nous avons fêté les rois à Jolivet, avec de belles galettes, du cidre et des clémentines offerts par Auchan Les Martres-de-Veyre. Pour le plaisir de nos aînés, les galettes ont été appréciées de tous et nous avons eu 2 reines !

Le jeudi 5 février, nos aînés ont passé un agréable après-midi en chanson organisé par le CCAS, qui s'est terminé par un goûter avec des crêpes faites par les bénévoles et tous en ont dégusté.

Le 12 février, c'est avec M. Mikaleff, accordéoniste

et chanteur, que nous avons passé l'après-midi, avec un répertoire large et bien adapté à tous les résidents. Moment suivi des gâteaux d'anniversaire (regroupés plusieurs fois dans l'année). Les résidents ont bien apprécié leur part de gâteau, et le petit verre de pétillant, c'était la fête à Jolivet !

Le 5 mars, c'est avec M. Christophe, Batisson, chanteur et accordéoniste, que tout Jolivet a passé un agréable après-midi sous le thème du carnaval (animation organisée par le CCAS). Toutes déguisées, les Vamps nous ont également rejoint et l'après-midi s'est terminé par la dégustation des bugnes avec son pétillant.

Les bénévoles de Jolivet remercient le CCAS pour leurs animations ainsi que le magasin Auchan, pour sa générosité envers nos aînés permettant d'offrir les collations, galettes, gâteaux d'anniversaire, bugnes et boissons. ■



Le JCMV brille sur les tatamis



Le JCMV confirme sa belle dynamique sportive avec d'excellents résultats obtenus ces dernières semaines lors des championnats départementaux, régionaux et nationaux.

En Championnat AURA Jujitsu, Michel Theo décroche une belle 3^{ème} place et se qualifie pour le Championnat de France Juniors, tandis qu'Ugo Monier termine 5^{ème}. Ugo et Théo se sont brillamment illustrés également lors de la finale du tournoi national de Narbonne, en décrochant leur qualification pour le Championnat de France de jujitsu senior. Chez les Benjamins du Puy-de-Dôme, Alessandro Da Silva et Gabin Aoust montent sur la plus haute marche du podium. Louna Perez se classe 7^{ème}. En Minimes, Taravant Maël s'impose brillamment en remportant le titre départemental. Bion Kaiss, Rolle Joshua et Iris Lonchambon décrochent chacun une 3^{ème} place, et Pradeau Thomas termine 5^{ème}.

Les Cadets ne sont pas en reste : Gwenaëlle Rémy, Gaëtan Reverdy et Erwan Pasquier deviennent champions du Puy-de-Dôme. Luis Coumes prend la 2^{ème} place et Maël Cucchieri la 3^{ème}. Au niveau interdépartemental, Gwenaëlle Rémy, Gaëtan Reverdy et Maël Cucchieri confirment en remportant à nouveau la compétition. Jules Simon et Benjamin Chabrolle terminent 2^{ème}, tandis que Luis Coumes et Erwan Pasquier prennent la 3^{ème} place.

Point d'orgue de cette belle série : Gwenaëlle Rémy décroche une superbe 2^{ème} place au Championnat AURA Cadets 1^{ère} division et se qualifie pour le Championnat de France.

Ces résultats récompensent le travail, la persévérance et l'engagement des judokas et de leurs entraîneurs, et font rayonner le club et la commune.

Dates à retenir :

- **Dimanche 26 avril** : participation du JCVM au carnaval ;
- **Dimanche 7 juin** : Tournoi des Martres ;
- **Samedi 27 juin** : le club fêtera ses 50 ans ! Un anniversaire qui s'annonce festif et convivial.

Le JCMV invite les habitants à venir nombreux encourager ses sportifs et partager ces temps forts de la vie associative locale. ■



USMV Foot

Des stages de football toujours prisés

Les habituels stages organisés par les éducateurs de l'USMV connaissent toujours autant de succès. Pour celui des vacances de février, une trentaine de jeunes (des U8 à U11) ont évolué dans une ambiance chaleureuse, sous la responsabilité de Matthieu De Magalhaes, assisté de Lorenzo Bernocolo, Dylan Champommier, Martin Delzor et Raphaël Grumeau. Une vingtaine de jeunes des catégories supérieures ont également assisté aux séances à la salle des sports du collège des Martres-de-Veyre pendant les vacances.

Le prochain stage, à l'extérieur cette fois-ci, aura lieu, pour les congés de Pâques, du 13 au 17 avril, au stade Emile-Rive. Renseignements au 06 87 99 59 62.

Finale UNSS Futsal : Les jeunes collégiens brillent

Avec 1 victoire convaincante, 2 matchs nuls et 1 courte défaite, les 6^{ème} et 5^{ème} de la section football du collège Jean-Rostand terminent vice-champions départementaux UNSS de futsal. Cette place vient récompenser le sérieux, la discipline défensive et l'engagement constant des élèves tout au long du tournoi. La section, dirigée par Matthieu De

Magalhaes, responsable technique de l'USMV foot, démontre qu'elle est pleinement compétitive et capable de se hisser parmi les meilleures.

L'USMV FOOT renoue avec l'organisation d'un tournoi

Les plus anciens se souviennent sans doute du challenge Robert-Le Merdy. L'USMV foot renoue avec l'organisation d'un tournoi pour les catégories jeunes. Le challenge des Martrois, c'est son nom, réservé aux équipes U10-U11-U12-U13, se tiendra, samedi 20 juin, sur les terrains du stade Emile-Rive. Une organisation lourde qui mobilise les bénévoles du club depuis de longues semaines. ■



Comité culturel

Comité Culturel
Les Martres-de-Veyre

Exposition « Auvergne au crépuscule... et autres libertés »

À la tombée du jour, à l'heure où la lumière change et où l'imaginaire commence à prendre le relais du réel, l'Auvergne change de visage. Les reliefs s'adoucissent, les couleurs se réinventent, les paysages se chargent d'émotions. C'est cette atmosphère particulière que les Amateurs photographes et cinéastes d'Auvergne (APCA) ont choisi d'explorer dans leur exposition « Auvergne au crépuscule... et autres libertés ».

Fondé en 1889, ce club photo clermontois – l'un des plus anciens de France – réunit des passionnés qui portent un regard curieux et sensible sur notre région. À travers paysages, nature, patrimoine bâti et scènes de vie, chaque auteur propose sa vision personnelle. Certaines images suivent le thème du crépuscule, d'autres s'en échappent pour mieux révéler la diversité des inspirations.

Pour les visiteurs, c'est l'occasion de redécouvrir des lieux familiers sous un angle inattendu, de voyager dans des ambiances parfois intimes, parfois spectaculaires, et d'échanger avec les photographes présents lors des week-ends.

Accessible à tous, cette exposition invite petits et grands à prendre le temps de regarder, de ressentir et de partager une autre image de l'Auvergne.

Vous souhaitez découvrir cette exposition organisée par le Comité culturel ?

Rendez-vous à la Maison du Patrimoine (à côté de l'église - Quartier des Forts) les week-ends du 11 au 26 avril de 14h à 18h.

www.club-apca.fr



Amicale des pompiers du Val-de-Veyre

Les sapeurs-pompiers ont célébré Sainte-Barbe

Samedi 8 novembre a eu lieu la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, organisée par l'Amicale des pompiers du Val-de-Veyre. Se trouvaient dans les rangs les pompiers des Martres aux côtés des pompiers du centre d'Orcet/Le Cendre, les 2 casernes composant le Centre d'Incendie et de Secours N°20.

Le chef de la caserne, le Lieutenant Benoît Rigal, a détaillé l'activité opérationnelle importante avec 572

interventions réalisées au 8 novembre (contre 570 sur l'ensemble de l'année 2024). Puis ont eu lieu les remises de nombreux diplômes, grades et médailles permettant de mettre en avant les sapeurs-pompiers volontaires pour leur engagement.

En présence de :

- Mme Pham et M. Pétel, Conseillers départementaux ;
- des maires des Martres-de-Veyre, de Mirefleurs et de Veyre-Monton (M. Pigot, M. Vega et Mme Valespi) ;
- du Lieutenant-Colonel Benedict représentant le Directeur départemental du SDIS 63 ;
- des représentants de la Gendarmerie. ■



Boule amicale



Au cœur de la saison 2025/2026, les résultats sont déjà la

Notre club se porte bien avec ses 87 licenciés dont 31 en sport adapté. Les nouvelles tenues seront bientôt opérationnelles, toujours couleurs dominantes rouge et noir.

Comme depuis 5 saisons, Julie Gruet à obtenu sa qualification pour disputer le Championnat de France de tir de précision les 11 et 12 avril à Nyons (26).

Côté féminines un excellent départ de notre doublette F2 (Julie Gruet et Mylène Pomares) les place en 16^{ème} position sur les 58 équipes françaises à l'issue des 5 premières étapes. Sachant que les 32 premières au classement final seront qualifiées pour le Championnat de France qui aura lieu à Valence (26) les 4 et 5 juillet.

Côté catégorie quadrette M4 le championnat fera sa 4^{ème} étape le 28 mars et l'équipe Duclaux accrochée à

la 2^{ème} place peut raisonnablement envisager sa qualification pour le départemental.

Côté catégorie quadrette M3, à l'issue du dernier match l'équipe Audin termine 2^{ème} du classement et s'offre l'opportunité de disputer la 2nde place qualificative au Championnat de France lors de la journée supplémentaire où joueront 8 équipes placées dans 2 poules de 4 équipes. Les 3 équipes AS 3 et 4 sont toujours en lice pour tenter de disputer les phases finales départementales les 23 et 24 mai.

Notre club organise le tour départemental simples catégories F4, M4 et M3 sur la place A. Quinsat les 18 et 19 avril.

Le 1^{er} mai, nous organisons la 4^{ème} édition du challenge Aline Cheminot, place A. Quinsat :



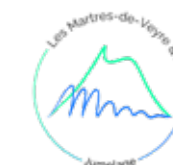
concours de 32 équipes Triples Mixtes avec des joueuses et joueurs d'exception.

Nos joueuses et joueurs vétérans sont engagés sur tous les concours de cette catégorie en enregistrant nombre de victoires.

Le boulodrome F. Rouaire reste ouvert toute l'année.

Nous accueillons toutes les personnes désirant découvrir notre sport les mardis et jeudis après-midi dès 14h. ■

Association de jumelage Arcozelo



Une assemblée générale conviviale

L'association Arcozelo a tenu son assemblée générale le 17 janvier, à la salle du Parc, réunissant de nombreux adhérents et sympathisants dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale. Ce rendez-vous annuel a permis de revenir sur les actions menées au cours de l'année et de présenter les projets à venir dans le cadre du jumelage. Au fil des échanges, les participants ont pu partager leurs idées et leur enthousiasme autour des activités de l'association, confirmant le dynamisme et l'engagement des bénévoles.



Un moment particulier a également été consacré aux remerciements adressés à 2 administrateurs qui quittent leurs fonctions. Un discours, écrit

par le Président, a salué leur engagement et le travail accompli au sein de l'association, les membres présents leur exprimant toute leur reconnaissance pour leur investissement et l'aide précieuse apportée au fil des années. L'assemblée générale s'est ensuite poursuivie dans une atmosphère conviviale autour d'un verre et d'un buffet, permettant aux participants de prolonger les échanges dans une ambiance chaleureuse et de renforcer les liens qui font vivre l'association.

Parmi les projets annoncés, figure notamment, un moment de commémoration autour de la Révolution des Œillets.

À cette occasion, samedi 25 avril, un défilé sera organisé pour rappeler cet événement marquant de l'histoire du Portugal, suivi d'un vin d'honneur, afin de partager ensemble ce moment symbolique. ■



Les Martres au vert

Assemblée générale & ateliers



Fin janvier a eu lieu l'assemblée générale de l'association. L'occasion de revenir sur l'année 2025, riche en événements.

Un nouveau comité de pilotage a été élu : Alain Andanson, Damien Coulon, Amélie Lanfrey, Vincent Micoulaut, Dominique Pannier (trésorier), Hélène Pautet Vernon, Céline Pilven (secrétariat et représentation), Antoine Tournon.

Après le succès de l'atelier nichoirs à passereaux et chauve-souris, un autre atelier a été proposé le 7 mars, à l'Outilthèque. Les chiroptères, après avoir passé l'hiver à hiberner, vont en effet passer les mois de mars et avril à nicher. C'est le moment idéal pour installer des abris pour les petits qui naîtront en mai.

AGENDA DU PRINTEMPS :

- Mai : « Mai à vélo » et 7^{ème} vélorution (un dimanche matin).

• Juin : « Repair café ».

Et toujours, **les outils de jardin et de bricolage à retrouver lors des permanences de l'Outilthèque, les samedis matin de 9h à 12h**, au rez-de-chaussée du Chantou, place de l'Église.



Pour nous soutenir et adhérer !

CONTACT :

lesmartresauvert@gmail.com
www.lesmartresauvert.ynh.fr
Facebook : Les Martres au Vert
Instagram : martresauvert ■

Country spirit 63

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 16 déc. 2025. Un moment fort de la vie de l'association qui a réuni adhérents, bénévoles et passionnés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tout au long de l'année, la danse country a su rassembler un public toujours plus nombreux, séduit par l'énergie, la convivialité et l'esprit de partage qui caractérisent cette discipline. Des chorégraphies rythmées aux moments de détente entre danseurs, la country continue de faire vibrer notre association et de créer du lien entre les générations.

Un bilan très positif

Lors de l'Assemblée générale, le bilan moral et financier a été présenté, mettant en lumière :

- la progression du nombre d'adhérents ;
- la qualité et la diversité des cours proposés ;
- la participation active aux animations et événements locaux ;
- l'implication constante des bénévoles.

Ces résultats témoignent du dynamisme de la section et de l'engagement de chacun.

Un nouveau bureau engagé et motivé

L'AG a également été l'occasion d'élire les membres du nouveau bureau, prêts à poursuivre le développement de la danse country et à proposer de nouveaux projets pour la saison à venir. Le nouveau bureau se compose de :
Présidente : Marie PEREIRA
Trésorier(ère) : Christine NUNEZ
Secrétaire : Nadine FOURVEL

Nous félicitons chaleureusement les membres élus et remercions sincèrement l'équipe sortante pour son travail, son dévouement et son investissement.

Une nouvelle saison pleine de projets

Avec ce nouveau bureau et l'enthousiasme de nos danseurs, la prochaine saison

s'annonce riche en nouveautés. Plus que jamais, la danse country reste un véritable vecteur de convivialité, de partage et de bonne humeur.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir découvrir cette discipline et à rejoindre l'aventure !

Retrouvez-nous lors du Carnaval de l'APEIMV, dimanche 26 avril. ■



S P O R T S

Aéromodélisme Vallée de la Veyre

Président Sébastien Thalgot
06 52 72 58 44

Badminton

Président Florent Schmitt
06 78 65 73 98

Basket-Club Val de Veyre Orcet (BCVVO)

Présidents Jessica Carli et Bernard Pradier
06 77 46 70 15 / 06 65 37 74 73

Boule amicale (Boules Lyonnaises)

Président Dominique Audin
06 79 46 81 80

COUNTRY SPIRIT 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOS ET VTT (CMV)

Président Vincent Jammet
cyclocmv@gmail.com

JUDO-CLUB (JCMV)

Présidente Jessica Rossi
06 42 57 12 78

KARATÉ MARTRES-DE-VEYRE

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le CHANTOU (danse/théâtre/pilate)

Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, DELTAPLANE, KITE...)

Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

TENNIS DE TABLE

Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

TENNIS-CLUB VEYRE-LES MARTRES

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV FOOT CLUB DES SUPPORTERS

Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV FOOT

Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV RUGBY

Co-présidents : Laurent Weismeschkirch et Olivier Chappon
07 69 44 24 72 / 06 81 26 52 71

AMICALE DU XV « ROUGE ET NOIR »

Raphaël Baldo : 06 87 51 12 55

VÉTÉRANS USMV FOOT

Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

L O I S I R S

Amicale laïque

Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

AUTOUR DE LA PHOTO

Président Sébastien Boissery
autourdelaphoto63@gmail.com

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
06 62 35 99 20

CLUB'ADOS (ex-SAJ)

Xavier Cristofini : 06 60 65 34 60
Batiste Lazzarini : 06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

CLUB SAINT-MARTIAL

Président Jean Lafougère
06 30 88 22 11

JUNIOR ÉVÉNEMENTS

Président Tom Berioux
juniorasso.mdv@gmail.com

MARTR'AUQUERELLE

Présidente Maryse Dumas
06 78 65 87 02

C U L T U R E

A Mus'Mag

Contact Caroline Tournon
amusmag63@orange.fr

COMITÉ CULTUREL

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La Chorale

Choeurs z'en chœur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Présidente Catherine Montangerand
04 73 39 87 96

Jumelage Les Martres - Ancozelo (Portugal)

Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

MARRE-TOI ET PARTAGE

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

ORCHESTRE D'HARMONIE (OHMV)

Président Nicolas Saunier
06 33 81 86 40

A U T R E S

Les Martres en fête

Présidente Valérie Palma
07 50 88 57 93

ACPG-CATM (Anciens combattants)

Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Président Alexis Vucinic
06 72 68 15 10 - amicalepom
pierduvaldeveyre@gmail.com

BIEF DE LA VAURE

Président Eric Cornet-Vernay
lebiefdelavaure@gmail.com

BÉNÉVOLES DE JOLIVET (EHPAD)

Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

COLLECTIF TOUS SOLIDAIRES

Présidente Martine Bouchut
06 23 55 93 88
mbouchut@ecomail.fr

LES EAUX DU BIEF

Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (ARCHÉOLOGIE)

Présidente Mme Burillon
secrétaire.luern@gmail.com

LES MARTRES AU VERT

Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

SECOURS CATHOLIQUE

06 30 28 48 17

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

APEIMV : Président Mickaël Morin - apeimv@gmail.com
06 71 19 85 03

École de Musique

Gergobrass festival du 24 au 31 octobre

Après un festival autour de la percussion en 2022 (Percutonic), l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie a choisi de faire un focus sur la famille des cuivres (trompette, cor, trombone, tuba...). Pendant 7 jours, des artistes locaux, nationaux et internationaux vont se retrouver pour cet événement qui sera très probablement le plus grand rassemblement de cuivres en France en 2026.

La richesse de cette manifestation réside dans un équilibre entre aspects pédagogiques et programmation artistique. Masterclass, conférences, expositions, stage (pour 60 personnes) organisés en journée, viendront enrichir ce festival qui proposera un concert chaque soir.



PROGRAMMATION DU FESTIVAL :

SAMEDI 24 OCTOBRE

16h Ouverture de l'exposition des cuivres anciens par l'association et groupe *Nulla Dies Sine Musica*

DIMANCHE 25 OCTOBRE

20h30 CUIVRES EN OUVERTURE

- 1^{ère} partie : Ensembles de cuivres naturels de l'UDSM
- 2^{ème} partie *Nulla Dies Sine Musica*

LUNDI 26 OCTOBRE

20h30 CUIVRES EN HARMONIE

- Soliste : Serguei Nakariakov
- Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre

MARDI 27 OCTOBRE

20h30 CUIVRES EN PRESTIGE

- 1^{ère} partie : HORNORMES
- 2^{ème} partie : OCTOTRIP

MERCREDI 28 OCTOBRE

20h30 CUIVRES EN CRÉATIONS

- 1^{ère} partie : Quintet de cuivres
- 2^{ème} partie : Créations :
 1. Création de Camille Demangeat pour l'ensemble de cuivres de l'École de musique Mond'Arverne-Gergovie et de l'Orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre.
 2. Création de Gilles Raynal : Peuplades V pour cor solo. Soliste Jacques Deleplancque.
 3. Création de Gilles Raynal Icare pour Quatuor de cors
 4. Création de Guillaume Cardot pour ensemble de professeur de la région : 3XBO.

JEUDI 29 OCTOBRE

20h30 LES CUIVRES EN BRASS

- 1^{ère} partie : Brass band Arverne
- 2^{ème} partie : Brass band des Hauts de France

VENDREDI 30 OCTOBRE

20h30 CUIVRES EN CABARET

- 1^{ère} partie : Brass band Project
- 2^{ème} partie : New Orleans Syndicate

SAMEDI 31 OCTOBRE

15h Restitution des stagiaires

17h30 CUIVRES EN CLOTURE GERMAN BRASS



EN PARALLÈLE AU FESTIVAL

MASTER CLASS

- **Lundi 26 octobre** à 11h : Quintet Nulla.
- **Mardi 27 octobre** :
 - à 11h : Sergei Nakariakov ;
 - à 14h30 : Octotrip.
- **Mercredi 28 octobre** :
 - à 11h : Hornormes ;
 - à 14h : Conférence Nicolas André.
- **Samedi 31 octobre** de 11h à 13h : German Brass.

CONFÉRENCES

- **Lundi 26 octobre** à 14h : Guy Estimbre sur les instruments anciens.
- **Mercredi 28 octobre** à 14h : Nicolas André sur Maurice André.

EXPOSITION

Exposition ouverte **du 24 au 26 octobre de 16h à 19h** à la Loco'Motive.

OFFS

Pendant toute la durée du festival, des offs seront proposés aux différentes collectivités de Mond'Arverne communauté.

STAGE

Afin d'allier pédagogie et pratique artistique, un stage viendra compléter cet événement, permettant à 60 jeunes musiciens de profiter du festival et de former un ensemble de cuivres dont la restitution aura lieu le dernier jour du festival.



BILLETTERIE à PARTIR DU 29 AVRIL :

Afin de rendre accessible ce festival au plus grand nombre, le prix de chaque concert reste maîtrisé et différents pass sont proposés via la billetterie en ligne, accessible via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-musique-mond-arverne-gergovie/evenements/billetterie-festival>

Des permanences seront également mises en place à l'École de musique pour acheter vos billets : **tous les mercredis, jusqu'au 1^{er} juillet, de 17h30 à 19h.**

Infos / Renseignements :

École de musique Mond'Arverne-Gergovie
19 rue du Pont de la Pierre aux Martres-de-Veyre
04 73 39 87 96 / E-mail : gergobrassbilletterie@gmail.com
Groupe Facebook : Gergobrass Festival
Instagram : edm_mondarverne_gergovie ■



A G E N D A

EXPOSITION "AUVERGNE AU CRÉPUSCULE... ET AUTRES LIBERTÉS"

Organisée par le **Comité culturel**
Maison du patrimoine (cf page 22)
Du samedi 11 au dimanche 26 avril

COMMÉMORATION DES OEILLETES

Organisée par l'**Association de jumelage Arcozelo** (cf page 23)
à 10h sur le parvis de la Mairie
Samedi 25 avril



CARNAVAL

Organisé par l'**APEIMV** (cf page 17)
Départ Place A. Quinsat dès 13h
Dimanche 26 avril

PERMANENCES DES IMPÔTS

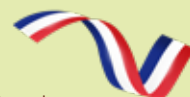
Organisée par la **DDFIP63**
Mairie des Martres-de-Veyre (1^{er} étage),
sur rendez-vous : www.impots.gouv.fr
Jeudis 30 avril et 7 mai

CHALLENGE ALINE CHEMINOT

Organisé par la **Boule amicale** (cf page 23)
Place Alphonse-Quinsat, à partir de 9h30
Vendredi 1^{er} mai

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Organisée par la municipalité
Rendez-vous sur le parvis de la Mairie à 11h30
Départ du défilé à 11h45, pot offert à la **Loco'Motive**
Vendredi 8 mai



DON DU SANG

Collecte organisée par l'**Amicale des Donneurs de Sang de la région martroise**
La Loco'Motive, 8h30-11h30 / 16h-19h30
Lundi 11 mai



30^{ÈME} FOIRE À L'ASPERGE

Organisée par **Les Martres en Fête**
Exposants, animations, fête foraine... (cf page 16)
La Loco'Motive & alentours
Jeudi 14 mai

CONFÉRENCE DÉBAT SUR LE DON D'ORGANES

Organisée par l'**Amicale des Donneurs de Sang de la région martroise** (cf page 18)
La Loco'Motive à 19h30
Jeudi 21 mai

VIDE-GRENIERS & BOURSE AUX VÊTEMENTS

Organisés par l'**Amicale Laïque** (cf page 17)
Dimanche 31 mai

MARCHÉ DE
PRODUCTEURS LOCAUX
Place Alphonse-Quinsat
Tous les mardis
de 16h à 19h



HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75

Mail : contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 ;
le mercredi jusqu'à 19h (sauf juillet/août).

 www.mairie-lesmartresdeveyre.fr



Ville des Martres de Veyre



Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



PERMANENCES

Damien Hevraud, maire

▶ mercredi, 14h - 19h
sur rendez-vous

Permanence Élus, tenue par 2 conseillers

▶ samedi, 9h30-12h

Franck BERIOUX, 1^{er} adjoint : travaux, voirie et bâtiments publics

▶ sur rendez-vous

Lucie Déquesnes, adjointe : aménagement et urbanisme

▶ sur rendez-vous

Franck BOUTIN, adjoint : finances

▶ sur rendez-vous

Roxanne Chanat, adjointe : cadre de vie, propreté et associations sportives

▶ sur rendez-vous

Julien Ranc, adjoint : sécurité, prévention et tranquillité publique

▶ sur rendez-vous

Élise Chantoing, adjointe : économie locale, commerce et attractivité

▶ sur rendez-vous

DAVID-ANTHONY SALVADOR, adjoint : enfance, vie culturelle et solidarités

▶ sur rendez-vous

Laurence Issertine : conseillère déléguée à la participation citoyenne

▶ sur rendez-vous

Gautier Meunier : conseiller délégué au développement territorial

▶ sur rendez-vous

Chantal Germain : conseillère déléguée aux séniors

▶ sur rendez-vous